

Mission de diagnostic initial et d'identification des besoins pour l'accompagnement à la rédaction des lois organiques et au renforcement de capacités du personnel du Parlement de la République de Guinée

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Conakry, Guinée

2 au 6 décembre 2024

Délégation québécoise

- M^{me} Christina Turcot, directrice du secrétariat général et du secrétariat du Bureau de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)

Contexte

À la demande du Président du Conseil national de la Transition (CNT) de la République de Guinée, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a organisé une mission à Conakry du 2 au 6 décembre 2024 dans le but d'apporter un appui ciblé au CNT dans deux domaines clés : la rédaction des lois organiques découlant de la Constitution en cours de finalisation et d'adoption et le renforcement des capacités du personnel de l'administration parlementaire. Avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones (ASGPF), une équipe composée de trois experts a été identifiée pour participer à cette mission. Cette dernière était composée du secrétaire général de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Aboubacar Sidiki Diomandé, du secrétaire général adjoint de la Chambre des Députés du Parlement du Rwanda, M. Bernard Bashoga et de la directrice du secrétariat général et du secrétariat du Bureau de l'ANQ, M^{me} Christina Turcot.

Objectifs et résultats

Faire rayonner l'offre de services de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire.

- La participation d'une représentante de l'Assemblée nationale à la mission a permis de faire rayonner l'ANQ auprès de ses partenaires clés en matière de coopération interparlementaire. L'activité était organisée par l'APF, grâce au financement de partenaires comme l'OIF, ainsi qu'en collaboration avec l'ASGPF, qui collabore régulièrement à ce type d'activité grâce à son vaste réseau d'experts.
- La mission fut l'occasion de faire la promotion des programmes de coopération de l'ANQ et des activités annuelles comme le Programme de formation interparlementaire (PIFP) et l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones. L'une des recommandations formulées par la délégation en lien avec l'objectif de renforcement des capacités du personnel du CNT suggère d'ailleurs aux employés de bénéficier de l'offre actuelle de formations et de stages de l'APF, comme la formation pratique du PIFP. Les collègues guinéens rencontrés ont d'ailleurs été informés que la prochaine édition se tiendrait en juin 2025 au Bénin et qu'un appel de candidatures serait lancé dans les prochaines semaines.

Représenter l'institution sur la scène internationale et partager l'expertise et les bonnes pratiques du Québec et de l'ANQ.

- Les participants ont exprimé leur satisfaction à la fin de la mission, soulignant la générosité des experts et la qualité du partage de connaissances et de bonnes pratiques tout au long de la semaine. M^{me} Turcot a participé activement à l'intégralité du programme, mettant à profit son expérience de gestionnaire pour identifier les besoins complexes et les enjeux spécifiques à une administration parlementaire. Elle a eu l'opportunité d'échanger avec divers représentants des unités administratives du parlement ainsi qu'avec des partenaires externes du Conseil.

Évaluer et recenser les besoins techniques et humains du CNT en collaboration avec les autorités guinéennes, tout en tenant compte des actions déjà mises en œuvre par le Conseil.

- Plus précisément, la mission visait à évaluer les besoins spécifiques du CNT en matière de rédaction des lois organiques, identifier les lacunes et les besoins en formation du personnel, auditer les infrastructures techniques et les ressources humaines existantes, échanger avec les acteurs internationaux et les partenaires techniques et financiers présents à Conakry afin d'identifier des collaborations possibles pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention et d'une feuille de route. Pour répondre à ces objectifs, la

délégation a rencontré plus d'une douzaine d'unités de l'administration parlementaire dont :

- le Président du Conseil national de la Transition et son cabinet;
 - le Secrétaire général du CNT et son cabinet;
 - la Commission Constitution, Lois organiques, Administration publique et Organisation judiciaire;
 - la Direction des Ressources humaines;
 - la Direction des Services législatifs;
 - la Direction des Affaires juridiques et de la Légistique;
 - le Centre d'étude, de recherche et de formations parlementaires (CERFOP);
 - les partenaires internationaux qui appuient le CNT dans ses démarches pour le renforcement démocratique tel que la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), et le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme (HCDH);
 - le rapporteur de la Commission des Lois;
 - et la Direction des Services informatiques.
- À l'issue de ces rencontres, les conclusions tirées ont mis en lumière des besoins communs à la plupart des secteurs : une nécessité de restructuration méthodologique, un besoin d'harmonisation des pratiques, des besoins matériels, en particulier la modernisation des outils technologiques et informatiques, et une forte aspiration au renforcement des compétences du personnel de l'administration parlementaire par le biais de formations ou d'ateliers.

Élaborer des recommandations sur les types d'actions que l'APF pourrait offrir au CNT dans la bonne poursuite des démarches du CNT vers un retour à l'ordre constitutionnel et démocratique.

- Les entretiens et les rencontres constructives tout au long de la semaine ont permis d'identifier où le soutien de l'APF serait le plus pertinent et nécessaire. Des besoins quant à l'élaboration d'une feuille de route pour préparer l'accueil de la prochaine législature en Guinée, ainsi qu'un accompagnement personnalisé, à distance ou en présentiel, pour certaines directions opérationnelles du parlement guinéen font partie des recommandations.
- Malgré les contraintes ciblées, notamment sur le plan des infrastructures vieillissantes, du déficit d'outils numériques adaptés, et en ce qui concerne les besoins importants de

formation pour le personnel administratif, la délégation a noté un engagement clair en faveur de la modernisation du CNT, le professionnalisme et la coopération constructive des équipes déjà en place.

- Les constats et recommandations finales de la délégation suggèrent que l'APF concentre ses actions auprès du CNT sur les éléments liés à son expertise directe rattachée au parlementarisme et à la structuration des administrations parlementaires. Elle constate que le CNT bénéficie déjà de l'appui de plusieurs partenaires internationaux, notamment sur le volet de rédaction des lois organiques et du renforcement des capacités. L'appui de l'APF pourrait prendre diverses formes selon les priorités des autorités du CNT et les possibilités offertes par certains parlements qui souhaiteraient s'engager aussi dans une démarche d'accompagnement.

Statistiques



Suivi

L'ANQ poursuit sa bonne collaboration en matière de coopération interparlementaire avec les instances de l'APF et de l'ASGPF pour de futurs besoins.

Un rapport de mission incluant une série de constats et de recommandations préliminaires a été soumis au CNT et à l'OIF.

Dépenses

Christina Turcot, directrice du secrétariat général et du secrétariat du Bureau de l'Assemblée nationale du Québec

Transport*	116 \$
Repas*	121 \$
Hébergement*	23 \$
Divers*	519 \$
TOTAL	779 \$

* L'APF a pris en charge le billet d'avion, les frais de vaccins et une partie des repas et de l'hébergement de M^{me} Turcot.